

## CHAPITRE II - INTRODUCTION AU TRAVAIL SCIENTIFIQUE

**I - INTRODUCTION :** Il sera question dans ce Cours-TD d'une initiation au travail scientifique. Cependant, avant d'aller plus en avant dans le détail, il nous faut nous mettre d'accord sur ce que l'on entend par le concept « scientifique ». En effet, si l'on parle d'un travail scientifique, cela présuppose (logiquement) qu'il y a ou qu'il peut y avoir un travail non-scientifique. Aussi faudrait-il, dès à présent, nous arrêter un moment sur ce qu'est un travail que l'on peut qualifier de scientifique. Par ailleurs, sachez que « **travail scientifique** » peut être remplacé par « **discours scientifique** », à condition, bien entendu, que l'on prenne le concept « **discours** » dans son acception (définition) la plus large.

**II - LE DISCOURS SCIENTIFIQUE ?** Il est tout à fait possible de définir ce concept en disant simplement qu'il s'agit de toute communication qui répond à certaines exigences (aussi bien théoriques que méthodologies) ou à une certaine rigueur préétablie. Par ailleurs, il est aussi possible de définir le **discours scientifique** en l'opposant au terme qu'il présuppose, à savoir, le **discours non-scientifique**.

Nous avons vu (*Voir le chapitre précédent*) Auguste Comte qui nous explique cette incapacité de l'Homme à demeurer impassible devant l'insignifiance (ou le non-sens) des phénomènes qui l'assaillent de toute part. Pour cela, il est prêt à leur attribuer une signification (métaphysique, théologique) sans le recours à aucune vérification ni validité scientifique.

Nous y sommes ! Un discours scientifique est donc un discours qui se soumet, entre autres, à la validité des résultats par la vérification, ce qui n'est pas le cas d'un discours mythique. En effet, ce dernier est un discours non-vérifié et non-validé. Si l'on prend le mythe de « Cendrillon », il s'agit d'un discours dont on ne peut vérifier les faits exposés, notre adhésion ne peut tenir qu'à notre volonté propre d'y croire ou non.

Ainsi donc, nous tâcherons de mettre en évidence les caractéristiques d'un discours scientifique, sans lesquelles, il basculerait inévitablement vers un discours commun, mythique, métaphysique... Notre objectif sera celui de vous initier à tenir un discours scientifique, aussi bien lors de vos différents travaux universitaires que dans votre vie quotidienne.

### III- LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES D'UN DISCOURS SCIENTIFIQUE

#### 1) L'objectivité Vs la Subjectivité

La notion de **subjectivité** peut assumer plusieurs définitions. Néanmoins, nous proposerons ici une définition générale. Aussi dirons-nous qu'il s'agit de la manifestation ou de l'apparition de celui qui parle (le locuteur) dans son discours. En effet, lorsqu'une personne prend la parole, la plume, organise son espace ... il y déverse ses sentiments, ses points de vue, ses jugements de valeurs... S'il s'agit d'un écrit par exemple, ces indices seront d'ordre linguistique lesquels se traduiront par des marqueurs tels que :

- La formulation d'opinions personnelles, de jugements, de goûts, de sentiments, d'émotions
- L'emploi de pronoms personnels de la première et la deuxième personnes : «je», «tu», «nous» et «vous»
- Les verbes de jugement, d'obligation, de volonté, de permission, d'opinion, d'état, de réflexion : devoir, pouvoir, prétendre, affirmer, ignorer, croire, estimer, sembler paraître, penser
- Les temps, la conjugaison : futur antérieur (supposition), conditionnel (hypothèse, incertitude)
- Les expressions figées : A mon avis, Si vous en êtes d'accord, Selon des sources, D'après, Par bonheur, A ma grande surprise, si l'on en croit, d'après moi, selon moi, A mon sens, je partage son avis...
- Les types de phrases et la ponctuation : exclamative : émotion, interrogative : indignation...
- Le lexique ou les adjectifs mélioratifs (= positif) ou péjoratifs (= négatif): inadmissible, formidable... ==> donne la réaction de l'émetteur

Ainsi donc, la **subjectivité** dans le discours se manifeste par l'intermédiaire de ces indices (émotion, point de vue, jugement, état d'âme...) et qui témoigne de la présence de celui qui parle dans son discours. Elle **s'oppose** ainsi à l'**objectivité** qui peut être définie comme cet effort déployé par celui qui parle dans le but de réduire au minimum sa subjectivité dans son discours. Réduire et non effacer car la subjectivité est constitutive de l'Homme, il ne peut s'en défaire totalement, mais il peut la réduire au minimum.

Par conséquent, étant en initiation au travail universitaire et à la recherche scientifique, vous devez réfléchir, rédiger, organiser... votre travail universitaire en essayant d'être le plus objectif possible. En ce qui concerne spécifiquement la **recherche scientifique**, tenir un discours (oral ou écrit ou autre) objectif n'est pas une option, mais une obligation. Autrement, votre travail sera qualifié de partial, par conséquent, sans valeur scientifique. Par ailleurs, de même que la **subjectivité**, l'**objectivité** est repérable par certains marqueurs dont voici quelques uns :

- Faits réels, avérés, vérifiés et vérifiables (citations ou expériences scientifiques etc.). Utilisation de citations, de références et de statistiques pour appuyer ou renforcer des affirmations.
- Style, vocabulaire, ton... neutres.
- Dans le cadre d'une recherche par exemple, l'absence de jugement éthique (bon ou mauvais). Le discours s'en tient à une description neutre des faits.

## 2) Les registres de langue

**a) Définition :** Registres de langue ou niveau de langue désigne les choix qu'un locuteur (à l'oral ou à l'écrit) opère sur le plan, notamment, lexical, syntaxique, en fonction de son interlocuteur ou de la situation de communication de façon générale. Autrement dit, vous êtes sans ignorer qu'un même interlocuteur est en mesure d'adapter son discours en fonction de la situation de communication (**qui ? parle à qui ?, quand ?, où ?, comment ?**).

En clair, vous n'employez pas le même style (lexique et organisation syntaxique) devant votre employeur et devant un ami d'enfance. Devant ce dernier, vous serez plus détendu (car plus de complicité) et vous pourrez employer un style relâché ou **familier**. Devant votre employeur, vous choisiriez des mots et une syntaxe adaptés, c'est-à-dire **formels, recherchés ou soutenus**. Devant une administration vous emploieriez un style intermédiaire, à savoir, le style **courant**.

Comprenez bien qu'un même énoncé (ou phrase) peut être formulé avec ces trois styles. Cependant, chacun des styles entretient un rapport différent par rapport à la **norme** établie. Par ailleurs, le choix d'un **registre** dépend d'un certain nombre d'éléments, en voici quelques uns :

- **Du point de vue du locuteur (celui qui parle ou qui rédige) :** Précisons ici qu'un même locuteur n'est pas toujours à même d'employer ces trois registres ou alors à même d'adapter son discours à la situation de communication. Certains jeunes de banlieues parisiennes, à titre d'exemple, ne parviennent pas à se défaire de la langue de leur cité.

En d'autres termes, ils ne parviennent pas à adapter le niveau de leur langue à la situation. Aussi emploient-ils le même registre (relâché ou familier) lors de toute situation de communication. Ainsi, on comprend que le registre de langue peut être un indice révélant, entre autres, le milieu social (classes sociales : basse, moyenne ou haute...) de celui qui parle.

- **Du point de vue de l'interlocuteur (celui à qui parle le locuteur) :** dans ce cas, le discours est adapté en fonction de l'interlocuteur, en fonction de son rang social, son degré hiérarchique et notre degré d'intimité avec lui... Chacun de nous adapte son discours en fonction de ces paramètres et d'autres. Dans le cas contraire, l'interlocuteur ne manquera pas de nous le faire rappeler.

Vous avez tous entendu un jour un de vos parents dire : n'oublie pas que tu parles à ton père ! Tutoyer un interlocuteur hiérarchiquement supérieur, vous exposerait, en France, à une remise à l'ordre : « nous n'avons pas élevé les cochons ensemble »... Plein d'autres exemples de la vie quotidienne. **Mais** il en va de même pour l'écrit (discours) scientifique.

En effet, après la réduction au minimum de votre subjectivité, vous devez également veiller à choisir, sélectionner et utiliser un langage approprié. Par conséquent, le langage familier est à éliminer, opter au moins pour le registre courant en attendant la possibilité que vous puissiez utiliser un langage soutenu ou recherché.

## **B) Les trois registres de langue et leurs caractéristiques**

### **1) Le registre familier ou relâché**

C'est un niveau de langue utilisé en famille, entre ami, entre collègues de travail (de hiérarchie égale)... il se caractérise par un vocabulaire spontané, simple, intime, voire même, grossier... au niveau lexical, les mots peuvent être simples, abrégés, argotiques. Sur la plan syntaxique, il se caractérise par une syntaxe simplifiée, c'est-à-dire des phrases juxtaposées, des phrases sans verbes, suppression de la négation, la non concordance des temps... En bref, c'est un niveau de langue où le locuteur s'autorise un maximum de liberté par rapport à la norme admise ou attendue.

### **2) Le registre courant ou standard**

Disons qu'il s'agit d'un registre passe-partout, utilisé dans la vie quotidienne officielle (administration, transaction...) ou professionnelles (lieu de travail), et aussi, lorsque l'échange implique un inconnu. Il va de soi que ce registre se caractérise par un vocabulaire standard (compris par tout le monde) et neutre. De même que, sur le plan syntaxique, les phrases sont correctement construites, concordance des temps respectée (du moins dès que faire se peut)... Ainsi, il s'agit d'un registre standard intermédiaire du registre familier (liberté maximale du locuteur) et un **registre soutenu** où le locuteur s'impose d'importantes contraintes, entre autres, sur le plan discursif.

### **3) Le registre soutenu ou recherché**

Comme son nom l'indique, il s'agit d'un registre recherché dans le sens où le locuteur le construit consciemment et volontairement, et ce pour plusieurs raisons. Il se traduit donc par un vocabulaire rare (des termes anciens ou dont l'usage n'est pas courant), une syntaxe élaborée avec des emphases, des phrases complexes, des figures de style... il est, par ailleurs, loin d'être un langage spontané étant donné l'effort et les contraintes que doit assumer celui qui s'y engage. De même qu'il n'est pas spontané dans la mesure où cela peut traduire une stratégie discursive du locuteur, pour exposer ou "étaier" sa culture, son éducation, son rang social, sa supériorité hiérarchique...